

# DOSSIER DE PRESENTATION

## APPEL À PROJETS "LES COLLÉGIENS AGISSENT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE"

## Contexte

Le Département de l'Eure comprend 55 collèges publics et 11 collèges privés sous contrat, accueillant chaque année environ 36 500 élèves.

Dans un contexte de grands enjeux environnementaux et sociétaux, l'éducation au développement durable joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et la formation des citoyens de demain. Elle leur donne les grilles de lecture nécessaires et les moyens d'agir. En outre, la Loi "Climat et Résilience" du 21 août 2021, renforce le rôle du chef d'établissement dans la mise en œuvre du développement durable et son intégration dans les projets d'établissements.



Figure 1 - Ensemble des objectifs de développement durable adoptés par l'ONU en 2015

Un diagnostic réalisé en 2020 a mis en lumière de nombreux freins rencontrés par les collèges pour mener à bien leurs projets en matière de développement durable, notamment le manque de moyens, humain, financier et de temps. Une équipe projet a alors été créée en 2021 regroupant les directions suivantes : Collèges, Environnement, Espace Rural et Agriculture, Culture, Sport, Communication, Solidarité Autonomie.

Une fois cette synergie mise en place, un objectif commun: proposer un accompagnement aux collèges basé sur un travail transversal et inter-directions. Les échanges ont permis d'identifier les actions de chacun, les partenaires associés et de se rendre compte des multiples offres dont les collèges sont la cible. L'appel à projet "Les collégiens agissent pour l'environnement et le Développement durable" a alors vu le jour et a permis de simplifier et de concentrer les différentes offres du Département dans un même dispositif.

L'annexe I présente l'ensemble des membres de l'équipe projet.

## Dispositif



L'appel à projets "Les collégiens agissent pour l'environnement et le développement durable" s'inscrit dans un contexte environnemental et sociétal mettant en lumière l'importance de la sensibilisation des jeunes générations. Il vise, en particulier, à apporter ou renforcer une dynamique de développement durable dans les collèges eurois.

De plus, cette action fait partie de l'objectif 9 "sensibiliser, valoriser, mobiliser" de **Eure Transition Verte**, plan départemental de transition écologique, voté en juin 2023.

Bien que le Département de l'Eure encourage grandement les collèges à demander leur labélisation « Etablissement en Démarche de Développement Durable » auprès de l'éducation

nationale, cet Appel à Projets est réalisé en parallèle de cette démarche. La labélisation E3D de l'établissement n'est pas un prérequis dans la sélection des dossiers.

L'appel à projets est scindé en deux parties :

- Une partie A avec des "thématiques proposées" : elle regroupe les projets clé en main, autofinancés par les différentes directions du département, à destination des collèges autour de l'éco-citoyenneté, la nature, la culture et le sport.
- Une partie B "thématique libre": les collèges peuvent proposer un projet libre en lien avec le développement durable. Il est financé à hauteur de 80 %, avec un plafond de 2 000 euros par établissement. Sur cette année scolaire 2023/2024, 18 projets ont été subventionnés sur des sujets variés tels que la préservation de la biodiversité, la création de jardin potager, la lutte contre le harcèlement, l'éco-pâturage ou encore la prévention des déchets.

Les établissements lauréats sont sélectionnés suite à une délibération du jury et doivent répondre à un certain nombre de critères précisés dans le cahier des charges (Annexe II).

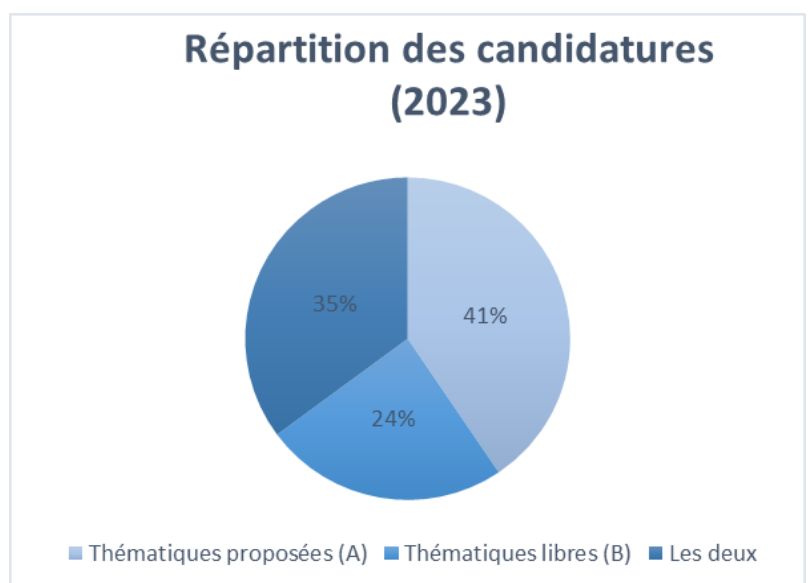
### **Résultats sur l'année 2023-2024**

**56 % des collèges Eurois** ont candidaté (publics et privés sous contrat) soit 27 % de plus que l'année dernière, comptabilisant au total **102 projets demandés**.

En considérant **uniquement les collèges publics**, le taux de réponses avoisine les **67 % (Vs 50 % en N-1)**.

Le graphique 1 ci-contre présente la répartition des candidatures. Nous constatons une forte évolution des demandes sur les projets libres par rapport à la première année.

**95 % des collèges candidats ont été lauréats** pour au moins un de leurs projets demandés.



# Thématiques proposées

---

Les collèges peuvent candidater à plusieurs actions proposées par les différentes directions du département. Ils classent les thématiques et animations par ordre de préférence en fonction des projets menés au sein de leur établissement.

Pour ces thématiques dites "clé en main", le collège n'a pas de versement de subventions directes, mais le Département prend en charge les frais de ces offres pédagogiques proposées (sauf pour les transports), et à l'exception de l'action Ciné Green. Chacune des actions ci-dessous est menée par un membre de l'équipe projet inter-direction du Département, soit un total de 14 chargés de projets / animateurs.

## **“Collégiens, citoyens de demain”**

- Eveil au goût
- Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire et tri à la source des biodéchets
- Installation et suivi de composteur
- Atelier climat junior
- L'énergie dans mon collège
- Exposition itinérante sur la ressource en eau
- La découverte des métiers de l'agriculture (*nouveau*)

## **“Nature”**

- Accompagnement des aires terrestres éducatives (*nouveau*)
- Exposition mobile sur les fleurs messicoles
- Visites des espaces naturels sensibles de proximité

## **“Approche sportive du développement durable”**

- Sport et handicap
- Savoir rouler à vélo (*nouveau*)

## **“Approche cinématographique du développement durable”**

- Ciné green

Eveil au goût

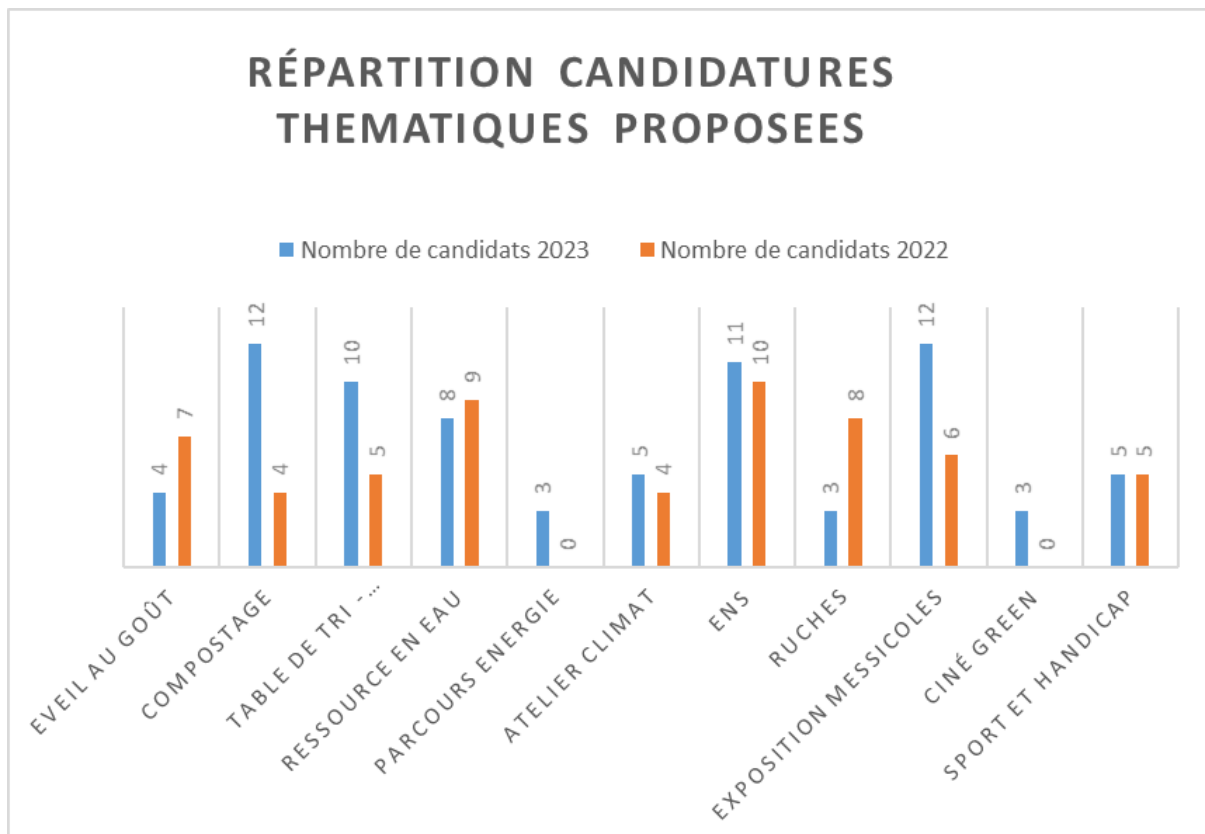
Installation d'un  
aérofermenteur

Sport et Handicap



### **Résultats sur l'année 2023-2024**

Le graphique 2, ci-dessous, présente la répartition des candidatures en fonction des actions sur les deux premières années de l'appel à projet.



Cette année de nombreuses candidatures ont été reçues pour **la mise en place du compostage (12 pour 3 collèges éligibles) et la sensibilisation au gaspillage alimentaire** (10 pour 4), ce qui s'explique en particulier par l'obligation au 1er janvier 2024 à l'obligation du tri à la source des biodéchets. L'exposition sur les fleurs messicoles a également été plébiscitée (12 candidats pour 8).

De plus, deux collèges ont pu bénéficier d'un **nouveau projet intitulé "l'Energie dans mon collège"** qui a plusieurs objectifs : Sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques, identifier les principales sources de consommation énergétique dans son collège, réfléchir comment les diminuer. Ce projet sera reconduit sur 2024-2025.

**Le budget** pour l'ensemble des projets clés en main, s'élève à **70 500 €** toutes directions confondues.

Les projets proposés sont évolutifs, chaque année de nouveaux voient le jour et certains s'arrêtent. C'est pourquoi 3 nouveaux projets sont proposés pour 2024-2025 : **La découverte de métiers de l'agriculture, un accompagnement à la mise en place d'aires éducatives terrestres et sur l'apprentissage du savoir rouler à vélo.**

## Thématiques libres

---

Les projets associant l'ensemble des entités du collège et basés sur une démarche de co-construction seront prioritaires.

Chaque établissement devra déposer un seul et unique projet. Les établissements retenus percevront alors une aide au financement à hauteur de 80 % du projet, avec un plafond maximal de 2 000€ (par établissement). Ils seront alors suivis par un ou deux référents du Département en fonction de la thématique.

Pour cette partie, plusieurs critères sont définis:

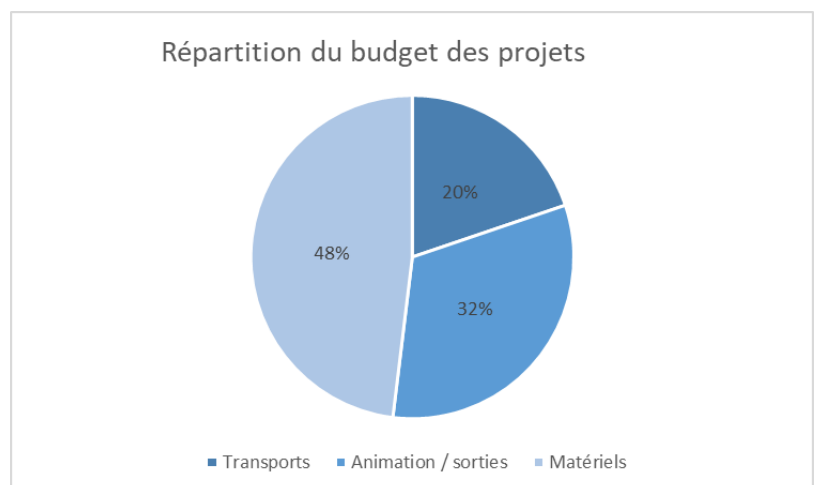
- L'exclusion des simples actions ponctuelles (ex : pas de financement pour une seule et unique sortie)
- Recouper plusieurs Objectifs Développement Durable

- Justifier que le projet entre bien dans une démarche développement durable
- Les actions peuvent s’inscrire dans le projet d’établissement. Il est important qu’elles ne constituent pas des actions isolées
- La qualité et la pertinence du contenu du projet
- La présentation en ligne du budget prévisionnel détaillé
- L’engagement à dresser un rapport final des actions menées (en fournissant un bilan financier, qualitatif et quantitatif) et puis à transmettre les factures liées à l’AAP.
- L’engagement de faire, en fin d’année scolaire, une restitution par les élèves et l’équipe projet des actions menées. Il n’y a pas de forme imposée. Cela peut être une exposition, une présentation (théâtrale, visuelle...), un article...

### **Résultats sur l’année 2023-2024**

**18 projets thématiques libres** ont été retenus sur les 26 demandés, équivalent à un budget de **26 369 euros** (Annexe III). Nous constatons plus d’intérêt pour les thématiques libres cette année avec certains sujets prédominants : potager, végétalisation cours, éco-pâturage, biodiversité. 63 % des candidats ont présenté un projet libre contre 44 % la première année.

Le graphique 3 ci-contre présente la répartition du budget des projets demandés. Nous constatons une **nette prédominance de l’achat de matériel** ce qui correspond tout à fait à l’objectif de l’AAP qui est de financer des projets pérennes et par conséquent des dépenses d’investissement.





# Focus sur certains projets subventionnés et accompagnés cette année

## **Collège Paul Bert - Création d'un espace biodiversité**

Le collège Paul Bert, situé en centre-ville d'Evreux, accueille environ 430 élèves dont 280 demi-pensionnaires. L'établissement possède une bonne dynamique en matière de développement durable, portée par Monsieur ROUSSEL, professeur de SVT, au travers d'un club Nature regroupant 20 élèves de différents niveaux. L'équipe de direction et l'agent de maintenance, Monsieur Bréant, sont également investis et acteurs du projet.



*Photo prise lors de l'inauguration de l'espace biodiversité en juin 2024 en présence de Mme Duteil, vice-présidente au Département de l'Eure, Monsieur Clerc (Principal), Monsieur Roussel et quelques élèves du club nature et de la bulle verte.*



Leur projet intitulé " Aménagement d'un espace biodiversité " a été proposé et retenu. Celui-ci répond à plusieurs des 17 objectifs de développement durable tant sur la préservation et la restauration de la vie terrestre et aquatique que sur les aspects de bien-être et d'éducation de qualité.

A l'initiative des élèves du club nature et des éco-délégués, il a été co-construit avec eux aux différentes étapes. D'autre part, les élèves de la Bulle verte (en décrochage scolaire) ont également participé au projet.

La mare a été creusée l'été dernier pendant les travaux d'installation du chauffage urbain en utilisant les ressources financières et humaines du collège.

Le projet s'est déroulé comme suit :

- 1er trimestre : Sécurisation de l'espace avec l'aménagement de la mare et pose de la clôture tout autour.
- 2ème trimestre : Aménagement de l'espace biodiversité avec la création d'espace refuge pour les insectes et petits mammifères mais également la sensibilisation à la préservation de l'espace. Le collège a également bénéficié du prêt de l'exposition du Département sur la préservation de la ressource en eau. L'ensemble des élèves de 6ème ont pu ainsi être sensibilisés.
- 3ème trimestre : Construction de bancs qui seront installés autour de l'espace biodiversité.

Ce projet est financé par le Département pour un montant de 2 000 euros TTC. L'établissement a pu acquérir des ouvrages et du matériel pour étudier la biodiversité (guides d'identification des espèces, filets à insectes, jumelles...) mais également des matériaux pour l'aménagement de la mare.

En outre, d'autres accompagnements sont à venir, notamment l'installation d'un composteur pour la valorisation des déchets alimentaires.

**Collège Marc Chagall, "On plante, on protège, on consomme durable"**

Le collège Marc Chagall, situé à Gasny accueille 590 élèves. Leur projet a mobilisé une classe de 6ème développement durable et les éco-délégués. De nombreux professeurs et le principal sont également investis ce qui amène une très bonne dynamique interdisciplinaire dans ce collège labélisé niveau 2 E3D.



*Photo prise lors de la présentation du projet par trois élèves de la classe de 6ème option développement durable*

Ce projet a deux grands objectifs:

1. Sensibiliser à l'importance de préserver la biodiversité avec l'aménagement d'une zone biodiversité au collège (étude avec les élèves des diverses espèces végétales + découverte des pollinisateurs dans leur milieu naturel). Une grande parcelle a été grillagée pour favoriser la biodiversité. Les écodélégués du collège ont créé 3 zones: une zone refuge avec Abris à insectes et hérissons, une zone jachère, une zone mellifère avec des arbustes pour les pollinisateurs (noisetiers, pommier d'ornement, millepertuis..)

2. Inciter les élèves à produire et consommer de façon responsable : exploitation de 9 carrés potagers + habillage d'une serre géodésique avec ossature en bois. Une classe de 6ème EDD a été créée et accompagnée par 6 professeurs intervenant sur une heure d'atelier dans la semaine. De plus, toutes les notions sont retravaillées dans pratiquement toute les matières. Les élèves ont créé des carrés potagers et

remis en état certains. Des semis et des plantations ont été faites: fraises, tomates, menthe, salade.. En parallèle, une grainothèque est en cours de réalisation. Il y a quelques années une serre géodésique a été construite avec le lycée Augustin Hébert, l'objectif de cette année était d'habiller la structure déjà existante avec des plaques de plexiglas avec la possibilité d'ouvrir au moins 2 fenêtres triangles et le reste de la serre avec une bâche transparente. Cette dernière réalisation sera à terminer à la rentrée.

La subvention allouée par le Département est de 1 603 euros. Cette dernière a permis d'acheter:

- du bois pour le carrés potager
- du terreau, graines et plants
- des arbustes pour la zone biodiversité
- des outils de désherbage
- des matériaux pour l'habillage de la serre (plexiglas, visserie, bâche..)

A venir: l'ensemble des élèves et professeurs souhaitent développer la zone biodiversité en plantant une haie de framboisiers, et en installant un passage à hérissons.

Le sol de la serre géodésique a été préparé afin de planter les premières semis l'année prochaine.

## **Collège Henri Dunant, Jardin Eco'nnecté**

Le collège Henri Dunant est situé dans le quartier prioritaire de Netreville à Evreux. Il accueille 440 élèves dont 215 demi-pensionnaires. Il est engagé dans plusieurs actions en lien avec le développement durable, telles que la pratique du compostage depuis 2019 ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire. Après plusieurs années d'actions en faveur du développement durable portées par Madame Fortin, référente DD au Collège, il a reçu son Label "Etablissement Développement Durable" de niveau 3 cette année.



*Photo prise lors de l'inauguration du jardin Eco'nnecté et la célébration du Label 3 EDD en présence des élèves, de Mme Fortin et M. Wibaut.*

L'objectif de leur projet intitulé "Jardin Eco'nnecté" est de créer un jardin avec les élèves qui allie les compétences dans le numérique et le développement durable. C'est pourquoi, il a été construit avec Madame Fortin, professeur de SVT (référente développement durable du collège) et Monsieur Wibaut, professeur de technologie et responsable de l'atelier numérique. Ce projet est à l'initiative des élèves et imaginé par ces derniers.

Une première étape a été réalisée à l'automne avec la prise des mesures et la création d'un sol selon les principes de permaculture. Le collège s'est fait accompagner par une association locale "Impulsion fertile" en particulier pour les techniques de plantations.

A l'hiver, la conception d'un plan en 3 dimensions a été réalisée avec les futures installations et des programmations numériques pour permettre le choix de l'implantation des espèces (données du sol, pente, orientation, exposition...). Juste avant le printemps, les élèves ont construit les éléments du jardin tels que des écriteaux, une spirale pour les aromatiques et réalisé les premiers semis en intérieur.



Depuis, ces derniers ont été plantés au jardin avec l'installation d'équipement numérique pour la mesure des températures ou la mesure de la vitesse du vent.



Pour parfaire la formation des collégiens au jardinage, une journée aux jardins de Beaumesnil a été organisée le 18 juin 2024 : visite des jardins, ateliers sur les techniques de culture. Des élèves de classe ULIS les ont également accompagnés.

Ce projet est financé dans le cadre de l'appel à projet pour un montant de 2 000 euros TTC.

En outre, le collège a pu bénéficier également cette année de l'exposition sur la ressource en eau, du parcours "L'énergie dans mon collège" et d'une visite des coteaux calcaires de Saint-Michel à Evreux.

# Evaluation de l'Appel à Projets

Chaque année l'appel à projet est évalué. Dans un premier temps des visites de suivi sont organisées dans chaque établissement Lauréat de la Thématique libre. Sur les 18 projets, 3 projets non pas pu voir le jour à cause de retard technique des prestataires ou de non réponse de la part de l'établissement. 12 projets ont été mis en places et ont pu être suivi (Graphique 4 ci-dessous). Enfin, parmi les 4 projets non pas pu être suivis, 3 ont rendu une restitution, qui se matérialise par la forme d'un article sur le site du collège, par la création d'une vidéo, par l'exposition des productions au sein du collège.



En outre, en réévaluant les critères de sélection après la visite, l'analyse permet de rendre compte que les notations ont été le plus souvent sous-coté en amont de la réalisation des projets, par rapport à leur notation finale. Une raison évidente s'explique par le biais de la candidature écrite. En effet lors du remplissage des candidatures il peut être complexe de retranscrire la motivation pour le projet. Cela qui donne parfois cours à des présentations succinctes par rapport à la consistance réelle du projet, qui ne reflète alors pas totalement le projet et sa dynamique. Une






autre explication repose sur l'évolution d'un projet en cours de route, ce qui a été le cas dans plusieurs établissements. Des modifications peuvent être apportées au projet suite au bon fonctionnement et à l'engouement qu'il peut susciter auprès d'autres élèves.

A la rentrée 2024, un questionnaire de satisfaction sera envoyé à l'ensemble des référents de projets. Les réponses permettront de faire un bilan de l'année et d'apporter des améliorations pour les années à venir.

# Conclusion

---

<b>Collaboratif</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Co-construction de l'AAP transversale et inter-direction</li><li>• Une équipe de 14 chargés de projets</li><li>• Accompagnement et conseil auprès des équipes des collèges adapté à chaque établissement</li></ul>
<b>Performant</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un seul AAP pour toutes les actions départementales en matière de développement durable</li><li>• Facilité du dépôt des candidatures</li><li>• Un outil qui permet une meilleure visibilité du travail du Département auprès des collèges et de simplifier les démarches.</li><li>• Un nombre de candidats en augmentation</li></ul>
<b>Inspirant</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des projets à l'initiative des élèves</li><li>• Inaugurations de certains projets avec relais dans la presse</li><li>• Le travail des collégiens valorisés</li></ul>

**L'appel à projets en  
3 chiffres clés**

67 % des collèges publics ont candidaté

102 projets demandés à la rentrée 2023

Un budget total de 96 870 euros sur l'année scolaire  
2023-2024

## Contact

---

**Département de l'Eure**

**14 boulevard Georges Chauvin**

**27000 Evreux**

Tel: 02 32 31 96 29

Mail : [cd27developpementdurable@eure.fr](mailto:cd27developpementdurable@eure.fr)